

## BULLETIN DE CANDIDATURE – MEMBRE DU CONSEIL D'ADMINISTRATION D'ÉTABLISSEMENT –

1. IDENTIFICATION ET RENSEIGNEMENTS PERSONNELS		
PRÉNOM	NOM	ADRESSE
ADRESSE ÉLECTRONIQUE		VILLE OU MUNICIPALITÉ
NUMÉROS DE TÉLÉPHONE Résidence :           - Cellulaire :           - Travail :           -     Poste :		PROVINCE   CODE POSTAL
IDENTITÉ DE GENRE		FÉMININ <input type="checkbox"/>
		MASCULIN <input type="checkbox"/>
		NON BINAIRE* <input type="checkbox"/>
Aux fins de l'application de l'article 135 de la Loi sur la gouvernance du système de santé et de services sociaux (RLRQ, c.G-1.021) (LGSSSS), le nombre de femmes au sein du conseil d'administration d'établissement (CAE) doit correspondre à une proportion d'au moins 40 % du nombre total de personnes qui en sont membres. * Art.70.1. Code civil du Québec		
GROUPE D'ÂGE		≤ 35 ans <input type="checkbox"/>
		36-50 ans <input type="checkbox"/>
		51-65 ans <input type="checkbox"/>
		≥ 66 ans <input type="checkbox"/>
Aux fins de l'application de l'article 136 de la LGSSSS, le CAE doit comprendre au moins un membre âgé de 35 ans ou moins au moment de sa nomination.		
On entend par <i>membres représentatifs de la diversité de la société québécoise</i> , les personnes faisant partie de l'un des groupes suivants		Les personnes autochtones <input type="checkbox"/>
		Les membres de minorité visible <input type="checkbox"/>
		Les membres de minorité ethnique <input type="checkbox"/>
		Les personnes handicapées <input type="checkbox"/>
		Communauté LGBTQ+ <input type="checkbox"/>
Aux fins de l'application de l'article 137 de la LGSSSS, le CAE doit comprendre au moins un membre qui, de l'avis du conseil d'administration de Santé Québec (CA de Santé Québec), est représentatif de la diversité québécoise. Lorsque, de l'avis du CA de Santé Québec, les besoins sociosanitaires des communautés composant la population desservie par l'établissement le justifient, ce nombre de membres est porté à deux, dont un autochtone.  Pour ce faire, le CA de Santé Québec applique la Politique favorisant la représentativité de la diversité de la société québécoise au sein des conseils d'administration des sociétés d'État (Source : <a href="#">Secrétariat aux emplois supérieurs (gouv.qc.ca)</a> ), à laquelle nous ajoutons la minorité de genre et/ou sexuelle (Source : <a href="#">Portrait démographique de la diversité au Québec : différences entre les femmes et les hommes</a> ).		

**LANGUE MATERNELLE**  
(Première langue apprise et comprise)

FRANÇAIS  ANGLAIS

AUTRE (PRÉCISER) :

**PAYS DE NAISSANCE**

CANADA

AUTRE (PRÉCISER) :

Aux fins de l'application de l'article 142 de la LGSSSS, lorsque le CA procède à la nomination d'un membre du CAE, il doit tenir compte de la composition socioculturelle, ethnoculturelle, linguistique ou démographique de l'ensemble des usagers que cet établissement dessert. Il doit également s'assurer de la représentativité de la population des différentes parties du territoire desservi par cet établissement.

## 2. FORMATION SCOLAIRE (écrire au long en commençant par le dernier diplôme obtenu)

Année d'obtention	Établissement	Diplôme obtenu (et spécialité, s'il y a lieu)

Ordre(s) professionnel(s), le cas échéant :

## 3. EXPÉRIENCE PROFESSIONNELLE (en débutant par votre emploi actuel)

*Si en cours, ne rien indiquer dans la colonne « À ».*

Mois et année		Employeur	Poste occupé
De	À		
/	/		
Fonctions :			
/	/		
Fonctions :			
/	/		
Fonctions :			
/	/		
Fonctions :			
/	/		
Fonctions :			

**4. EXPÉRIENCE À TITRE DE MEMBRE D'UN CONSEIL D'ADMINISTRATION (en débutant par la plus récente)***Si en cours, ne rien indiquer dans la colonne « À ».*

Mois <u>et</u> année		Entreprise, établissement, organisme	Siège occupé
De	À		
/	/		
Fonctions :			
/	/		
Fonctions :			
/	/		
Fonctions :			
/	/		
Fonctions :			
/	/		
Fonctions :			
/	/		
Fonctions :			

**5. IMPLICATION SOCIALE, COMMUNAUTAIRE, BÉNÉVOLE, ETC. (en débutant par la plus récente)***Si en cours, ne rien indiquer dans la colonne « À ».*

Mois <u>et</u> année		Entreprise, établissement, organisme	Siège occupé
De	À		
/	/		
Fonctions :			
/	/		
Fonctions :			
/	/		
Fonctions :			
/	/		
Fonctions :			
/	/		
Fonctions :			

**6. ENTRE LA CONSITUATION DES PREMIERS CENTRES INTÉGRÉS DE SANTÉ ET DE SERVICES SOCIAUX (CISSS ET CIUSSS) ET DES ÉTABLISSEMENTS NON FUSIONNÉS, EN 2015, ET L'ENTRÉE EN VIGUEUR DE LA LOI INSTITUTANT SANTÉ QUÉBEC, LE 1<sup>ER</sup> DÉCEMBRE 2024, AVEZ-VOUS ÉTÉ MEMBRE DE L'UN DES CONSEILS D'ADMINISTRATION DE CES ÉTABLISSEMENTS (CISSS, CIUSSS ET NON FUSIONNÉS)?**

OUI  NON

**7. IDENTIFICATION DU OU DES ÉTABLISSEMENT(S) VISÉ(S) PAR LA CANDIDATURE**

*\*Établissements autres que territoriaux*

<input type="checkbox"/> 1 CISSS - Bas-Saint-Laurent	<input type="checkbox"/> 6.9 Institut de cardiologie de Montréal
<input type="checkbox"/> 2 CIUSSS - Saguenay–Lac-Saint-Jean	<input type="checkbox"/> 6.10 Institut Philippe-Pinel de Montréal
<input type="checkbox"/> 3.1 CHU de Québec – UL*	<input type="checkbox"/> 7 CISSS - Outaouais
<input type="checkbox"/> 3.2 Institut universitaire de cardiologie et de pneumologie de Québec – UL*	<input type="checkbox"/> 8 CISSS - Abitibi-Témiscamingue
<input type="checkbox"/> 3.3 CIUSSS - Capitale-Nationale	<input type="checkbox"/> 9 CISSS - Côte-Nord
<input type="checkbox"/> 4 CIUSSS - Mauricie-et-du-Centre-du-Québec	<input type="checkbox"/> 10 CRSSS de la Baie-James
<input type="checkbox"/> 5 CIUSSS - Estrie – CHUS	<input type="checkbox"/> 11.1 CISSS - Gaspésie
<input type="checkbox"/> 6.1 CIUSSS - Ouest-de-l'Île-de-Montréal	<input type="checkbox"/> 11.2 CISSS - Des Îles
<input type="checkbox"/> 6.2 CIUSSS - Centre-Ouest-de-l'Île-de-Montréal	<input type="checkbox"/> 12 CISSS - Chaudière-Appalaches
<input type="checkbox"/> 6.3 CIUSSS - Centre-Sud-de-l'Île-de-Montréal	<input type="checkbox"/> 13 CISSS - Laval
<input type="checkbox"/> 6.4 CIUSSS - Nord-de-l'Île-de-Montréal	<input type="checkbox"/> 14 CISSS - Lanaudière
<input type="checkbox"/> 6.5 CIUSSS - Est-de-l'Île-de-Montréal	<input type="checkbox"/> 15 CISSS - Laurentides
<input type="checkbox"/> 6.6 Centre hospitalier de l'Université de Montréal*	<input type="checkbox"/> 16.1 CISSS - Montérégie-Centre
<input type="checkbox"/> 6.7 Centre universitaire de santé McGill*	<input type="checkbox"/> 16.2 CISSS - Montérégie-Est
<input type="checkbox"/> 6.8 Centre hospitalier universitaire Sainte-Justine*	<input type="checkbox"/> 16.3 CISSS - Montérégie-Ouest

*\* Les personnes candidates doivent sélectionner un maximum de trois établissements parmi cette liste.*

**8. IDENTIFICATION DU OU DES DOMAINES VISÉ(S) ET JUSTIFICATION**

<input type="checkbox"/>	<b>1) Usager de l'établissement</b>	<input type="checkbox"/>	<b>4) Personne représentant le personnel et les autres personnes exerçant leurs activités au sein de l'établissement dont une a une expérience pertinente à la prestation de services de santé et une autre à la prestation de services sociaux</b>
<input type="checkbox"/>	<b>2) Membre ayant au moins une compétence et une expertise dans les domaines suivants :</b>	<input type="checkbox"/>	<b>5) Dans le cas d'un établissement territorial, un à trois élus municipaux du territoire desservi par l'établissement</b>
<input type="checkbox"/>	a) Expertise dans les organismes communautaires	<input type="checkbox"/>	<b>6) Dans le cas d'un établissement autre que territorial, une personne représentant des établissements territoriaux desservis par l'établissement</b>
<input type="checkbox"/>	b) Expertise dans le milieu des affaires		
<input type="checkbox"/>	c) Compétence en gouvernance, en performance, en gestion de la qualité ou en éthique		
<input type="checkbox"/>	d) Compétence en gestion des risques, en finance ou en comptabilité	<b>Membre désigné</b>	
<input type="checkbox"/>	e) Compétence en ressources humaines	<input type="checkbox"/>	<b>1) Un représentant désigné par la fondation de l'établissement ou, s'il en existe plus d'une, le représentant qu'elles désignent</b>
<input type="checkbox"/>	f) Compétence en ressources immobilières ou informationnelles	<input type="checkbox"/>	<b>2) Un usager de l'établissement désigné par le comité des usagers de l'établissement</b>
<input type="checkbox"/>	<b>3) Personne représentant le milieu de l'enseignement et de la recherche</b>	<input type="checkbox"/>	

Justifiez ce qui vous permet d'affirmer que vous avez la compétence, l'expertise ou l'expérience requises (illustrer par des réalisations) pour chacun des domaines cochés (maximum de 2 200 caractères). Par exemple, si vous avez coché le profil « membre ayant une expertise dans les organismes communautaires », décrivez cette expertise (postes occupés, durée de votre implication dans les organismes communautaires, lien avec le réseau de la santé et des services sociaux, etc.) ?

#### 9. RAISONS MOTIVANT VOTRE CANDIDATURE

En considérant les diverses compétences génériques qui décrivent les attentes de savoir, de savoir-être et de savoir-faire d'un.e membre indépendant.e de conseil d'administration, démontrez, dans un texte concis, en quoi votre candidature représenterait une valeur ajoutée pour le conseil d'administration d'établissement (CAE) (maximum 2 200 caractères).

## 10. DÉCLARATION DU CANDIDAT OU DE LA CANDIDATE ET AUTORISATION

### CONDITIONS POUR ÊTRE ADMISSIBLE ET ÊTRE MEMBRE INDÉPENDANT(E) DU CONSEIL D'ADMINISTRATION D'UN ÉTABLISSEMENT DE SANTÉ QUÉBEC

Je déclare que je remplis les conditions d'admissibilité suivantes pour être membre d'un conseil d'administration d'établissement (Art. 143, LGSSSS) :

1.  Être majeur;
2.  Résider au Québec;
3.  Ne pas faire l'objet d'une mise sous tutelle ou sous mandat de protection;
4.  Au cours des cinq dernières années, ne pas avoir fait l'objet d'une déclaration de culpabilité pour un crime punissable d'au moins trois ans d'emprisonnement, à moins d'en avoir obtenu le pardon;
5.  Au cours des trois dernières années, ne pas avoir été déchu de ses fonctions comme membre du conseil d'administration d'un conseil d'administration d'un établissement privé;
6.  Au cours des trois dernières années, ne pas avoir fait l'objet d'une déclaration de culpabilité pour une infraction à la Loi sur la gouvernance du système de santé et de services sociaux (RLRQ, c. G-1.021) (LGSSSS) ou à ses règlements, à moins d'en avoir obtenu le pardon;
7.  Ne pas être failli au sens de la Loi sur la faillite et l'insolvabilité;
8.  Ne pas avoir fait l'objet d'une interdiction par un tribunal d'exercer la fonction d'administrateur.

Je déclare que je remplis les conditions suivantes pour être membre indépendant (Art. 138, LGSSSS) :

1.  Je ne suis pas à l'emploi de Santé Québec, je n'y exerce pas ma profession ou je n'ai pas été à l'emploi ou y ait exercer ma profession au cours des trois années précédant la date de ma nomination;
2.  Je ne suis pas à l'emploi du gouvernement ou d'un organisme du gouvernement au sens de l'article 4 de la Loi sur le vérificateur général (chapitre V-5.01);
3.  Aucun membre de ma famille immédiate ne fait partie de la haute direction de Santé Québec. On entend par « famille immédiate » d'une personne son conjoint, son enfant et l'enfant de son conjoint, sa mère et son père ou l'un de ses parents, le conjoint de sa mère ou de son père ou de l'un de ses parents ainsi que le conjoint de son enfant ou de l'enfant de son conjoint;
4.  Je n'ai pas, de manière directe ou indirecte, de relations ou d'intérêts, par exemple de nature financière, commerciale, professionnelle ou philanthropique, susceptibles de nuire à la qualité de mes décisions eu égard aux intérêts de Santé Québec.

Je déclare avoir pris connaissance de cette information et satisfaire aux conditions mentionnées ci-dessus pour être **admissible** et, lorsque cela est requis pour le siège sur lequel je souhaite postuler, être **candidat.e indépendant.e**. De plus, j'autorise la transmission des renseignements contenus dans le présent bulletin de candidature, notamment en ce qui concerne les candidats à considérer et la correspondance de leurs profils avec ceux établis en application de la loi. J'autorise la transmission des renseignements contenus dans le présent bulletin à l'établissement pour lequel ma candidature a été retenue.

Je comprends que :

1. les renseignements contenus dans ce formulaire sont recueillis pour le compte de Santé Québec;
2. les renseignements recueillis servent à l'analyse des profils de compétences et d'expertise par Santé Québec ainsi qu'à la constitution du fichier des membres des conseils d'administration d'établissement des établissements de Santé Québec utilisé aux fins de gestion et de contrôle;
3. les employés de Santé Québec concernés auront accès à ces renseignements dans la mesure où ils sont nécessaires à l'exercice de leurs fonctions;
4. les renseignements sont régis par la Loi sur l'accès aux documents des organismes publics et sur la protection des renseignements personnels (RLRQ, chapitre A-2.1).

De plus, j'autorise Santé Québec à faire les vérifications jugées nécessaires en regard de la fonction convoitée et des conditions qui y sont rattachées, notamment auprès de mon employeur actuel.

En foi de quoi, j'ai signé à \_\_\_\_\_ (lieu), le \_\_\_\_\_ (date)

\_\_\_\_\_  
**Signature du candidat ou de la candidate**

## 11. CONSIGNES

1. Seuls les dossiers dont le bulletin de candidature est dûment rempli et signé seront considérés. **La section 10 doit obligatoirement être signée.** Les bulletins incomplets ou jugés non conformes seront rejetés.
2. Votre dossier (bulletin de candidature et curriculum vitæ si nécessaire) doit être transmis à l'adresse courriel suivante : « adresse courriel de l'établissement ».
3. Veuillez prendre note que seules les personnes nommées par le CA de Santé Québec seront contactées.